

LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

Rapport annuel Décembre 2010

FCP d' Amundi

Société de gestion : AMUNDI

Sous déléataire de gestion comptable en titre: CACEIS FASTNET FRANCE

Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

Commissaire aux comptes : CAILLIAU DEDOUT & ASSOCIES

LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

Objectif de gestion

L'objectif de gestion de l'OPCVM est identique à celui de l'OPCVM maître AMUNDI ACTIONS USA ISR, à savoir :

L'objectif du FCP est d'obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice S&P500 en investissant dans les titres de sociétés nord-américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable.

La performance sera celle de l'OPCVM maître diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

Orientation des placements

L'actif de l'OPCVM est investi en totalité et en permanence en parts I de l'OPCVM maître AMUNDI ACTIONS USA ISR et accessoirement en liquidités.

Rappel de la stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La gestion du portefeuille est orientée vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR), qui se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance), en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. L'intégration des critères extra-financiers peut entraîner une exclusion, une sur ou sous pondération des valeurs par rapport au benchmark.

Le processus d'investissement repose sur la conjugaison de deux expertises : d'une part une analyse ISR rigoureuse et d'autre part une construction de portefeuille disciplinée, centrée sur la sélection de valeurs.

Le fonds a vocation à être exposé à 100% de son actif net en actions. Dans la pratique, l'exposition actions oscille entre 90% et 110% de l'actif net avec un minimum de 80% et un maximum de 120%.

La capitalisation des sociétés dont l'OPCVM peut détenir des actions, est similaire à celle des sociétés composant l'indice de référence.

- Instruments du marché obligataire et monétaire : la gestion de la trésorerie est effectuée à travers la détention d'instruments du marché obligataire et monétaire ; cette exposition peut être effectuée directement ou au travers des OPCVM et des fonds d'investissement. Les titres de créance, dépôts et instruments du marché monétaire libellés en euros ou en dollars pourront représenter 20% de l'actif net. Toutefois, l'exposition liée à ces instruments et dépôts sera comprise le plus souvent entre 0 et 10% de l'actif net.

- Le FCP peut détenir jusqu'à 10% de son actif en actions ou

Classification AMF

Actions internationales

Affectation des résultats

- Capitalisation

Régime fiscal

Le fonds n'est pas éligible au PEA.

Indicateur de référence

100% S&P 500 COMPOSITE

• Indice actions exprimé en dollars, représentatif des principales valeurs américaines (cours de clôture - dividendes nets réinvestis).

Frais et commissions de gestion

• Frais de fonctionnement et de gestion facturés au FCP nourricier : 0,50% TTC maximum l'an de l'actif net (incluant tous les frais hors frais de transaction de sur-performance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement).

• Rappel des frais de fonctionnement et de gestion de l'OPCVM maître : frais de fonctionnement et de gestion pour la Part I de 1 % TTC maximum l'an de l'actif net (déduction faite des parts de FCP et des actions de SICAV en portefeuille).

parts d'OPCVM coordonnés ou non et/ou de fonds d'investissements cotés ou non. Les stratégies d'investissement de ces OPCVM et fonds d'investissement sont compatibles avec celle du FCP.

-Les dérivés et les titres intégrant des dérivés intégrés sont utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques action, de taux et de change. Ils permettent d'intervenir rapidement notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions/rachats ou en cas de circonstances particulières comme les fluctuations des marchés. L'engagement du FCP issu des dérivés, des dérivés intégrés et des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres est limité à 100% de l'actif.

La somme de l'exposition à des risques résultant des engagements et des positions en titres vifs ne pourra excéder 120% de l'actif net.

L'ensemble des actifs pouvant être utilisés dans le cadre de la gestion de l'OPCVM figure dans la note détaillée.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du FCP maître, à savoir :

Principaux risques liés à la classification :

- Risque actions
- Risque de change
- Risque en capital.

Principaux risques spécifiques liés à la gestion :

- Risque discrétionnaire.

Autres risques :

- Risque de taux,
- Risque de crédit,
- Risque de contrepartie,
- Risque lié à la sur exposition.

Le détail de l'ensemble des principaux risques encourus sur le FCP figure dans la note détaillée.

Informations économiques et politique d'investissement

- ➔ Les enjeux ESG auxquels est confronté le secteur des Services et équipements pétroliers sont liés en grande partie à la forte présence dans les pays en développement : corruption, respect des droits de l'homme, implication dans le développement économique et social des populations locales. Les autres enjeux ESG ont trait à la nature des activités du secteur - fournissant des services d'ingénierie, de construction et d'exploration aux sociétés pétrolières : risque de dégradation environnementale, transparence et gestion des ressources humaines. Le manque de transparence et de reporting des sociétés du secteur s'expliquent par leur tendance à se décharger de leur responsabilité en incriminant leurs clients, les sociétés pétrolières. Transparency International classe le secteur en 3^e position pour son exposition au risque de corruption, illustré par les nombreux cas avérés. Schlumberger a mis en place des formations sur le sujet au niveau de chaque site d'employés. Sur le plan environnemental, outre les émissions directes de CO₂ (5% des émissions globales, 29% en incluant les émissions indirectes) et les risques de pollution accidentelle, le démantèlement des plateformes d'exploration représente un marché de 17 Md\$ d'ici 2015 (soit environ 9% du chiffre d'affaires du secteur en 2008). BJ Services alloue des moyens pour réduire la pollution via des audits sur les niveaux de pollution et des études sur le sujet. La gestion des ressources humaines constitue un défi majeur, avec 50% de départs à la retraite des ingénieurs d'ici 2015 (base 2007). La sécurité et la santé des employés sont également une source de préoccupation, avec des risques d'accidents liés à des explosions, des feux ou des fuites de produits chimiques.
- ➔ Le secteur 'Hôtels, restaurants et loisirs', très concurrentiel et fragmenté, se décompose de la sorte : hôtel (26% du CA du secteur), restauration (67%) et jeux (7%). La concurrence aigüe et la forte pression sur les coûts dans le domaine hôtelier incitent les opérateurs à procéder via des contrats de gestion ou de franchise, plaçant les employés et leurs conditions de travail en dehors du contrôle direct des opérateurs. Ainsi le respect du droit du travail, la formation et la gestion des carrières ainsi que les horaires de travail sont des aspects sociaux à surveiller, comme l'attestent les nombreuses allégations d'abus de droit du travail dans le secteur. Les accidents du travail y sont aussi fréquents (le secteur totalise 5% du nombre d'accidents dans l'économie), résultant de lourdes charges de travail, d'un niveau de stress élevé, d'un harcèlement de la part des clients, collègues ou supérieurs, et d'un travail souvent monotone et impliquant de longues postures debout. A côté des questions sociales, l'environnement représente un sujet de préoccupation croissant pour les ONG, les clients et les autorités locales, se focalisant notamment sur la consommation énergétique, l'impact sur la biodiversité et la consommation d'eau. Une initiative de l'Organisation des Nations Unies pour le tourisme mondial a enjoint le secteur de l'hôtellerie européen à améliorer l'efficacité énergétique de 20% et à accroître l'utilisation des énergies renouvelables de 10%. Carnival est membre du CLIA (International Council of Cruise Lines) et a signé une initiative pour protéger la biodiversité sur les destinations phares. Concernant les impacts sociétaux, Yum! informe désormais ses clients aux Etats-Unis sur les calories présentes dans ses menus et a réduit les ingrédients nocifs pour la santé (acides gras, sucres) dans ses aliments.
- ➔ Le secteur des télécommunications est composé de sociétés fournissant des services allant du téléphone fixe au téléphone mobile et de sociétés d'accès à Internet à haut débit. Les principaux enjeux ESG concernent l'information des clients au sujet des risques électromagnétiques, la diminution de la fracture numérique, la prévention des pratiques anti-concurrentielles et le respect des droits syndicaux. La question des risques électromagnétiques et des problèmes de santé attendants pour les consommateurs (effets thermiques, effets biologiques et pathologie de l'électro hypersensibilité) tient à deux sortes d'ondes électromagnétiques, celles dues aux antennes et celles dues aux téléphones portables. Pour l'instant, le lien de causalité entre les problèmes de santé et l'utilisation de téléphones mobiles ou la présence à proximité d'antennes n'est pas clairement établi (40% des études cofinancées par des organismes publics et indépendants montrent des effets). Si jamais ce lien venait à être démontré, les risques juridiques et

de réputation seraient considérables pour les opérateurs de téléphonie mobile. Verizon mentionne sur son site Internet les possibles méfaits sur la santé des champs électromagnétiques. La question de la fracture numérique relève des écarts - liés aux disparités socio-économiques - existants entre les individus, les ménages, les entreprises et les zones géographiques en termes d'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Concernant les pratiques anti-concurrentielles, Verizon a mis en place des programmes de sensibilisation et de formation auprès de ses employés et son engagement sur le sujet - soutenu par la direction - est très complet, traitant de la répartition des parts de marché, de l'espionnage industriel, de la fixation des prix et du dumping.

- ➔ Les enjeux de développement durable du secteur agroalimentaire sont liés essentiellement aux préoccupations des consommateurs quant à leur santé et aux craintes des sociétés sur la sécurité de leur approvisionnement, mis en péril par le changement climatique et la rareté des ressources en eau.

Le nombre de consommateurs potentiels dans les pays émergents incite les sociétés à développer de nouveaux produits et modes de distribution en mesure de répondre aux défis socio-économiques et aux besoins nutritionnels locaux.

Dans les pays développés, les préoccupations des consommateurs sont davantage tournées vers les problèmes de santé, liés à l'obésité, et au marketing responsable, caractérisé par un étiquetage favorisant la transparence de l'information. Toutefois, si cet étiquetage est obligatoire dans les pays développés, son extension dans les pays en développement reste problématique et du ressort des entreprises. Outre son implication dans l'étiquetage, Kraft a reformulé ou lancé, depuis 2005, 5000 produits « better for you » aux bénéfices nutritionnels plus élevés (fibres, calciums) ou dont l'apport en gras, en additifs ou en sel a été réduit.

Sur le plan environnemental, le secteur est très dépendant des ressources en eau, 70% de l'eau douce étant consommée par les activités agricoles. Heinz, qui met en œuvre des mesures de recyclage de l'eau et des technologies pour améliorer l'irrigation de ses champs de tomates, s'est fixé un objectif de réduction de 20% de sa consommation (par tonne de production) d'ici 2015. Kraft a déjà dépassé son objectif de réduction de consommation d'eau dans ses unités de production avec une baisse réalisée de 21% (vs. 15% fixé pour 2011, base 2005).

- ➔ Le secteur des médias se divise en deux sous secteurs : Broadcasting qui comprend la production de film, les réseaux de télévision et la distribution audiovisuelle (câbles et satellites) et Advertising qui inclut le marketing et les services de publicité, la radio, la TV, Internet et la publicité extérieure.

Un des principaux enjeux du secteur réside dans la qualité des informations données au public. L'entreprise doit s'assurer que l'information ne soit pas manipulée et reste indépendante. L'industrie a aussi la responsabilité d'assurer une certaine représentativité et diversité culturelle ainsi qu'une attention aux programmes diffusés quant à leur impact sur les comportements du public. Sur ces points, les sociétés du secteur ont fait des progrès avec la mise en place de systèmes permettant la protection des téléspectateurs les plus vulnérables.

Time Warner a décidé de répondre à cet enjeu par différents moyens en sensibilisant la nouvelle génération via le lancement de nouvelles initiatives pour promouvoir les activités physiques, via le soutien à des associations de protection de l'enfance, l'intégration des spots publicitaires anti-tabac dans les DVD...

La santé-sécurité des employés est aussi un critère fortement pris en compte dans ce secteur. L'industrie est confrontée à des risques de santé-sécurité liés notamment à l'industrie du tournage et surtout aux activités dans les zones sensibles du monde (Etats en guerre...). Dans ce sens, le groupe Walt Disney a mis en place un programme «Workplace Safety Programs and Training» afin de sensibiliser les collaborateurs du groupe. L'entreprise dispose d'une équipe dédiée à la formation et au perfectionnement du personnel qui se concentre sur la formation des salariés dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

- ➔ Les questions environnementales constituent le principal enjeu pour les sociétés du secteur pétrolier, qui doivent gérer des problèmes juridiques, opérationnels et de réputation liés aux conséquences environnementales de leurs activités.

Dans l'exploration et la production, les champs de pétrole existants sont vieillissants, nécessitant des techniques d'extraction de plus en plus intensives énergétiquement, tandis que les ressources faciles d'accès sont progressivement taries.

L'exploitation alternative de sables bitumineux (rentables à partir d'un baril de brut à

80\$), qui représentaient 12% des réserves mondiales de pétrole en 2008, augmente les impacts environnementaux en termes de consommation d'eau et d'énergie ainsi que d'émissions de CO2.

Hess, qui a publié un engagement officiel sur la protection environnementale au travers de son code éthique et de déontologie, s'est fixé des objectifs environnementaux et n'investit pas dans la production ni dans l'extraction de sables bitumineux.

Le secteur contribue à hauteur de 11% aux émissions de gaz à effet de serre dans le monde, principalement à cause de la consommation énergétique et du torchage du gaz (le fait de brûler le gaz associé à l'extraction du pétrole).

La prévention et le contrôle de pollutions environnementales accidentelles représente un défi majeur pour les entreprises du secteur, confrontées à des infrastructures vieillissantes dans la raffinerie, à des contaminations historiques des sols dans les zones de production et à de multiples problèmes potentiels dans les pipelines (erreurs de construction, de matériel ou humaines).

ConocoPhillips a atteint en 2007, un an avant la date fixée, son objectif de n'utiliser que des pétroliers à double coque.

- ➔ Le secteur des services et équipements médicaux est hétérogène, allant des machines et soins de dialyse aux implants dentaires en passant par les implants orthopédiques ou les verres correcteurs.

Le premier enjeu ESG du secteur relève de la sécurité sanitaire des appareils médicaux fabriqués ainsi que celle des patients - pour les sociétés impliquées dans la gestion des hôpitaux.

En dépit des systèmes de certification - en place chez de nombreux acteurs - pour garantir la sécurité sanitaire des produits, des rappels contraints de produits liés à des défauts de fabrication ont parfois affecté certaines sociétés.

Becton Dickinson a alloué des moyens importants pour s'assurer de la sécurité sanitaire des produits, avec la création d'un système de gestion de la qualité et des meilleures pratiques de fabrication, des audits internes sur le sujet ainsi qu'une incitation auprès des médecins à coopérer sur la question.

La gestion des ressources humaines représente un enjeu ESG clef pour le secteur, fortement dépendant de sa capacité d'innovation et disposant par conséquent de budgets et d'effectifs en recherche et développement importants. Ainsi les sociétés du secteur doivent savoir attirer et retenir cette main d'œuvre qualifiée. La formation du personnel médical dans les hôpitaux constitue l'autre volet important en termes de ressources humaines : une formation régulière et efficace est nécessaire afin de pouvoir garantir la meilleure qualité de services de santé possible.

Face à un impact environnemental généralement limité, les sociétés du secteur sont globalement peu impliquées sur le sujet. Mc Kesson est en pointe sur le sujet, avec un comité environnemental visant à réduire l'impact environnemental de ses activités. En outre la société impose des critères environnementaux à ses fournisseurs.

- ➔ Compte tenu de leur activité, les supermarchés ont une responsabilité importante vis-à-vis de leurs fournisseurs. Les mauvaises conditions de travail de ces derniers ont souvent attiré l'attention du public et des organisations de consommateurs. L'adhésion au code BSCI (Business Social Compliance Initiative) et l'implication dans l'initiative ETI (Ethical Trading Initiative) pour promouvoir l'implémentation des bonnes pratiques dans les codes de travail sont de plus en plus fréquents chez les fournisseurs du secteur.

Une autre responsabilité fondamentale engageant les supermarchés est celle qu'ils ont vis-à-vis de leurs clients. La demande de ces derniers pour des produits sains, liée à des raisons démographiques et nutritionnelles, exige des supermarchés une information transparente afin que les clients puissent faire leur choix sur cette base.

Sur le plan environnemental, la gestion et la réduction des impacts liés au transport représente un enjeu majeur pour le secteur. L'impact environnemental des choix de modes de transport n'étant pas véritablement pris en compte (l'argument économique et les délais étant prioritaires), les entreprises du secteur se concentrent sur une optimisation logistique.

La stratégie environnementale des sociétés du secteur passe également par l'efficacité environnementale des supermarchés et des entrepôts, détenus en propre ou loués.

Wal-Mart s'est engagé à mettre en œuvre des magasins utilisant 20% d'énergie en moins qu'un supermarché type. Outre la création de ces nouveaux supermarchés plus efficaces énergétiquement, Wal-Mart a aussi lancé un programme d'amélioration environnementale de ceux déjà existants.

- ➔ Le secteur des services financiers est très hétérogène, allant des courtiers et gestionnaires d'actifs aux holdings d'investissements et private equity en passant par les places boursières.

Si par nature l'intensité ESG du secteur est plutôt faible, la crise financière a accentué

la prégnance d'une approche davantage marquée par un développement durable.

L'efficacité des systèmes de contrôle interne est mise en exergue, les entreprises devant démontrer aussi leur capacité à s'attaquer aux problèmes de blanchiment d'argent et de corruption.

Du côté des enjeux sociaux les entreprises du secteur doivent accorder plus d'attention au stress et à la promotion de l'égalité des chances.

Les impacts environnementaux indirects prennent plus d'importance avec la nécessité croissante d'intégrer des critères environnementaux mais aussi sociaux dans les politiques d'investissement et de financement.

Goldman Sachs a développé une méthodologie détaillée pour analyser les risques environnementaux dans ses choix de financement. Ses analystes crédit reçoivent par ailleurs une formation sur ces questions.

Les sociétés du secteur s'adressant aux clients particuliers doivent faire preuve de davantage transparence et développer un marketing plus responsable, évitant les problèmes liés à des ventes abusives. American Express a mis en place un programme de formation au vocabulaire financier à destination des clients. Depuis 2010 le groupe a établi un partenariat avec l'association Consumer Action pour les nouveaux programmes éducatifs à l'attention des consommateurs.

- ➔ En raison de son historique d'accidents environnementaux et des problèmes sanitaires subséquents (Seveso, Bhopal, Bâle) ainsi que de la nature toxique de nombre de ses produits (OGM, nanotechnologies, pesticides etc....), le secteur de la chimie est plus fortement régulé depuis une vingtaine d'années (la production mondiale de substances chimiques est passée d'un million de tonnes en 1930 à 400 millions de tonnes aujourd'hui).
Un des défis majeurs à venir du secteur tient à l'implémentation de la directive européenne REACH (Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of chemical substances, directive entrée en vigueur en 2007) qui exige des entreprises du secteur d'évaluer et de gérer les risques posés par les produits chimiques et de fournir des informations de sécurité adéquates à leurs utilisateurs.
Sur la base des critères définis par la directive REACH, ChemSec (Secrétariat International sur les substances chimiques, ONG fondée en 2002) a établi, en collaboration avec un groupe d'entreprises, une liste de 267 substances (contre 29 pour REACH), appelant les entreprises à adopter une approche proactive pour substituer ces substances CMR - cancérogènes, persistantes et bio-accumulables - par des produits plus sûrs.
Les critères d'analyse prépondérants pour le secteur sont ainsi la sécurité des produits, l'information donnée aux clients, l'utilisation énergétique et les émissions atmosphériques, les conditions de santé et de sécurité des employés.
Praxair s'est fixé pour 2010 (base 2000) un objectif de réduction de 8% de l'intensité des gaz à effet de serre et a investi plus de 40 millions de \$ en 2007 pour améliorer son efficacité énergétique.
En termes de sécurité des employés, PPG Industries a un objectif de réduction de 25% du taux d'accident d'ici 2010 (base 2005).
- ➔ Le secteur des services financiers immobiliers se divise en deux sous secteurs : les sociétés de placement immobilier et les sociétés de services et d'investissement immobilier. La première catégorie regroupe les sociétés qui investissent principalement dans l'immobilier de bureaux, industriel ou de particulier tandis que la seconde catégorie comprend les sociétés de gestion ou de développement de projets immobiliers.
Les deux catégories sont poussées à adopter des pratiques de développement durable en raison d'une régulation et d'une supervision croissante d'organisations internationales. Les investisseurs de ce secteur sont également de plus en plus sensibles à la thématique de développement durable (liées surtout aux économies d'énergie), de nombreuses études montrant la prédisposition des locataires à payer un surcoût locatif pour des logements conçus de manière écologique.
Sur ce point les sociétés du secteur ont fait des progrès avec notamment une utilisation de plus en plus répandue de technologies d'efficacité énergétique.
Simon Property effectue un suivi de ses consommations énergétiques et a mis en place des mesures d'efficacités énergétiques, à l'instar des installations de panneaux solaires.
Durant la phase de conception et de construction des risques sociaux - liés aux questions de santé, de sécurité et des conditions de travail des employés - peuvent exister de la part des fournisseurs ou indirectement via les sous-traitants. Le groupe de travail sur l'immobilier du programme environnemental des Nations Unies a mis à disposition des sociétés du secteur des outils pour les aider à appréhender les questions relatives à des politiques de travail correctes, au reporting sur l'information sociale et aux moyens de sélectionner leurs fournisseurs.
- ➔ La législation et les besoins des clients poussent les sociétés du secteur de la

construction à une prise en compte croissante des impacts environnementaux dans le domaine de la construction. Les bâtiments et installations réalisés sur le principe de l'éco-construction sont censés consommer moins d'énergie, moins d'eau et générer moins de déchets durant leur utilisation et conduire à des impacts liés aux transports (acheminement des personnes vers ces bâtiments) plus réduits. Ces éléments constituent les impacts environnementaux majeurs, ceux liés à la phase de construction étant comparativement moins importants que ceux liés à la phase d'utilisation. Les améliorations dans l'éco-construction nécessitent des investissements significatifs dans la recherche et développement, des modifications dans le processus de construction et la nécessité d'approvisionnement en matériaux disposant de caractéristiques environnementales favorables. Si les sociétés du secteur sont conscientes de ces questions et ont mis en place des stratégies et des chartes relatives à ces sujets, les innovations restent à ce stade encore limitées.

S'agissant de l'intégration de facteurs environnementaux dans les relations avec les fournisseurs, les performances obtenues sont plutôt meilleures mais des progrès sont encore à faire dans l'incitation auprès des fournisseurs pour encourager la mise au point de matériaux innovants aptes à réduire l'empreinte environnementale. Jacobs Engineering a intégré des questions environnementales dans les clauses de ses contrats avec les fournisseurs.

Sur le plan de la déontologie, le secteur est l'objet d'allégations et de condamnations récurrentes liées à des affaires de corruption.

Fluor a mis en place des programmes de sensibilisation, pour les employés concernés par ces sujets, ainsi que des contrôles internes ad hoc.

Exercice sous revue

■ Valeur liquidative

	Date début d'exercice	Dernière VL publiée
Date de valorisation	31/12/2009	31/12/2010
Valeur liquidative	52,57 EUR	63,27 EUR

■ Performance nette

	Dernière VL publiée
depuis le	31/12/2010
Fonds	20,35
Indice de référence	22,32
Soit une sous performance	-1,97

Les performances sont calculées sur la base de la dernière valeur liquidative officielle du mois d'arrêté. La performance du Fonds est présentée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion.

<<Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.>>

Vie de l' OPCVM sur l'exercice sous revue

A compter du 19 janvier 2010, le FCP CAAM ACTIONS USA et ses FCP nourriciers LCL ACTIONS ETATS-UNIS et LCL ACTIONS USA (EURO) intègrent des principes de l'Investissement Responsable dans les critères de sélection des actions des sociétés cotées nord-américaines en portefeuille.

Ainsi, l'objectif de gestion et la stratégie d'investissement de ces FCP ont été modifiés.

En outre, afin de refléter ces évolutions, à cette même date les FCP prennent les dénominations suivantes :

- CAAM ACTIONS USA ISR
- LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR
- LCL ACTIONS USA ISR (EURO).

Les porteurs ont été informés par lettre et la documentation juridique modifiée en conséquence.

Nous vous informons qu'en date du 2 Mars 2010, le radical 'CAAM' des produits est remplacé, soit par le radical 'AMUNDI', soit par le radical 'CA' (pour les fonds plus spécifiquement distribués via les caisses régionales du Crédit Agricole).

Informations spécifiques

Fonds du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos, joint ci-après.

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de 'Négociation' attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ('brokers') ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ('brokers') sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ('brokers') et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de 'Négociation' de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- qualité de la recherche et des publications,
- univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- proposition de prix,
- qualité des exécutions,
- qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions 'Compliance' et 'Middle Office' de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de 'Négociation' se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions 'Risques' et 'Compliance'. Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de 'Négociation'.

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Service d'aide à la décision

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

LCL ACTIONS Etats-Unis ISR
Fonds Commun de Placement
Dépositaire : CACEIS Bank
Gérant : Amundi
90, bd Pasteur 75015 PARIS

:::::::::::::::

ATTESTATION DE LA COMPOSITION DE L'ACTIF
ETABLIE PAR LCL ACTIONS Etats-Unis ISR

au
30 juin 2010

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
19, rue Clément Marot
75008 PARIS

LCL ACTIONS Etats-Unis ISR
Fonds Commun de Placement
Dépositaire : CACEIS Bank
Gérant : Amundi
90, bd Pasteur 75015 PARIS

ATTESTATION DE LA COMPOSITION DE L'ACTIF
ETABLIE PAR LCL ACTIONS Etats-Unis ISR

au
30 juin 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM **LCL ACTIONS Etats-Unis ISR** et en exécution des dispositions prévues par l'article L214-8 du Code monétaire et financier et par l'article 38 VI de l'instruction n°2005-01 de l'Autorité des marchés financiers prise en application du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons vérifié la sincérité de la composition de l'actif, telle qu'elle est jointe à la présente attestation.

La composition de l'actif a été établie sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

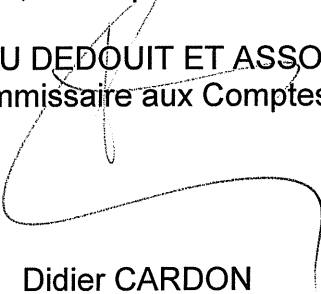
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à apprécier la sincérité de ces informations au regard de leur cohérence, de leur vraisemblance et de leur pertinence. Une vérification de cette nature, limitée quant à son objectif, comporte essentiellement des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes responsables de l'information publiée.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le document annexé à la présente attestation.

La présente attestation est datée du 8 septembre 2010, compte tenu de la date de réception des documents nécessaires à notre mission.

Paris, le 8 septembre 2010

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



Didier CARDON

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Part
C FR0000985152 LCL ACT.E.U ISR 3D

Stock admi principal au 30/06/10
LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

Devise de fixing : FXR Cours REUTERS
Devise du portefeuille : EUR

VL VALIDEE

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALAHAPARETIQUE Tris

Portefeuille titres : 60,078,977.17

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 740.42 EUR

Part
C FR0000985152 LCL ACT.E.U ISR 3D

Devise
EUR

Actif net
60,055,370.4

Nombre de parts
1,045,171.77

Valeur liquidative
57.45

Coefficient

Change

Prix std Souscript.
58.59

Prix std Rachat
57.45

Actif net total en EUR : 60,055,370.4

Precedente VL en date du 29/06/10 :

C PARTS CAPITALISABLE

Prec. VL :

58.42

(EUR)

Variation : -1.660%

Fiscalite de l'epargne : poids et statuts des parts du portefeuille

Type reporting : TISF TIS France

Poids officiels et statuts en date du 30/06/10 :

Poids DD : 0. Statut DD : I

Poids DI : 0.76 Statut DI : 0

Poids non officiels en date du 30/06/10 :

Poids DD : 0.

Poids DI : 0.76

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

ck : Stock admi principal au 30/06/10
TEFEUILLE : 102 LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

VL VAL IDEE
Devise de fixing : FXR Cours REUTERS
Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifiée, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALAHPABETIQUE Tris

COURS DES DEVISES UTILISEES				
par la valorisation	par l'inventaire	par la valorisation précédente	variation	
Cours EUR en USD : 1.2249	cotation : 30/06/10 0.	1.2178	cotation : 29/06/10	0.58302

LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR
Fonds Commun de Placement
Dépositaire : CACEIS Bank
Gérant : Amundi
90, bd Pasteur 75015 PARIS

:::::::::::::::

ATTESTATION DE LA COMPOSITION DE L'ACTIF
ETABLIE PAR LCL ACTIONS Etats-Unis ISR

au
31 décembre 2010

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
19, rue Clément Marot
75008 PARIS



LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR
Fonds Commun de Placement
Dépositaire : CACEIS Bank
Gérant : Amundi
90, bd Pasteur 75015 PARIS

ATTESTATION DE LA COMPOSITION DE L'ACTIF
ETABLIE PAR LCL ACTIONS Etats-Unis ISR

au
31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM **LCL ACTIONS Etats-Unis ISR** et en exécution des dispositions prévues par l'article L214-8 du Code monétaire et financier et par l'article 38 VI de l'instruction n°2005-01 de l'Autorité des marchés financiers prise en application du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons vérifié la sincérité de la composition de l'actif, telle qu'elle est jointe à la présente attestation.

La composition de l'actif a été établie sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à apprécier la sincérité de ces informations au regard de leur cohérence, de leur vraisemblance et de leur pertinence. Une vérification de cette nature, limitée quant à son objectif, comporte essentiellement des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes responsables de l'information publiée.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le document annexé à la présente attestation.

La présente attestation est datée du 20 avril 2011, compte tenu de la date de réception des documents nécessaires à notre mission

Paris, le 20 avril 2011

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Didier CARDON

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/10
PORTEFEUILLE : 102 LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

VL VALIDEE
Devise de fixing : FXR Cours REUTERS
Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALAHPABETIQUE, Tris

V A L E U R		STATUTS DOSSIER	QUANTITE ET	DEV	P.R.U EN DEVISE	DATE	COURS	I	<----->		Devise du portefeuille		<----->		PRCT
		VAL/LIGNE	EXPR. QUANTITE	COT	ET EXPR. COURS	COTA	VALEUR	F	PRIX	REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	ACT NET	
II - Titres d'OPCVM															
OPCVM français à vocation générale															
Devise de valeur EUR EURO															
R0010175232 AMUNDI ACT USA ISR			1,103.844	P EUR	58729.2647	M 31/12/10	54179.96	5	64,827,946.51		59,806,223.77		0.00	-5,021,722.74	100.04
/III - TRESORERIE															
Dettes et créances															
Frais de gestion															
Devise de valeur EUR EURO															
GPVFEUR Frais de Gest. Fixe			-23,273.35	EUR	1.		1.		-23,273.35		-23,273.35		0.00	0.00	-0.04
Disponibilités															
Avoirs en france															
Devise de valeur EUR EURO															
JQCIEUR CACEIS Bank			11.74	EUR	1.		1.		11.74		11.74		0.00	0.00	0.00
VIII - TRESORERIE															
CUMUL (EUR)									-23,261.61		-23,261.61		0.00	0.00	-0.04
PORTEFEUILLE : LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR (102)															
(EUR)									64,804,684.90		59,782,962.16		0.00	-5,021,722.74	100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/10
PORTEFEUILLE : 102 LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXR Cours REUTERS
Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALAHPABETIQUE, Tris

Portefeuille titres : 59,806,223.77

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 737.06 EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C FR0000985152 LCL ACT.E.U ISR 3D	EUR	59,782,962.16	944,743.71	63.27			64.53	63.27

Actif net total en EUR : 59,782,962.16

Precedente VL en date du 30/12/10 :

C PARTS CAPITALISABLE Prec. VL : 63.9 (EUR) Variation : -0.986%

Fiscalite de l'epargne : poids et statuts des parts du portefeuille

Type reporting : TISF	TIS France
Poids officiels et statuts en date du 31/12/10 :	Poids non officiels en date du 31/12/10 :
Poids DD : 0. Statut DD : I	Poids DD : 0.
Poids DI : 0.76 Statut DI : 0	Poids DI : 0.76

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/10
PORTEFEUILLE : 102 LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXR Cours REUTERS
Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALAHPABETIQUE, Tris

COURS DES DEVICES UTILISEES					
par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente	
variation					
Cours EUR en USD :	1.34155	cotation : 31/12/10	0.	1.3282	cotation : 30/12/10
					1.00512

LCL ACTIONS Etats-Unis ISR
Fonds Commun de Placement
Dépositaire : CACEIS Bank
Gérant : Amundi

90, bd Pasteur 75015 PARIS

:;:;:;:;:;:;:;:;:;:

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2010

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
19, rue Clément Marot
75008 PARIS

LCL ACTIONS Etats-Unis ISR
Fonds Commun de Placement
Dépositaire : CACEIS Bank
Gérant : Amundi

90, bd Pasteur 75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2010

Aux porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de LCL ACTIONS Etats-Unis ISR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes, règles et méthodes comptables applicables aux OPCVM, prévus par le règlement CRC 2003-02 du 2 octobre 2003 ainsi que sur l'existence et l'évaluation des instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts, sur la situation financière et les comptes annuels.

Le présent rapport est daté du 5 mai 2011, compte tenu de la date de réception des documents nécessaires à notre mission.

Paris, le 5 mai 2011

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Didier CARDON

LCL ACTIONS ETATS-UNIS ISR

FCP nourricier

COMPTES ANNUELS

31/12/2010

BILAN ACTIF AU 31/12/2010 EN EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Instruments financiers	59 806 223,77	167 868 176,75
OPCVM Maître	59 806 223,77	167 868 176,75
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	11,74	26,82
Liquidités	11,74	26,82
Total de l'actif	59 806 235,51	167 868 203,57

BILAN PASSIF AU 31/12/2010 EN EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres		
Capital	60 031 204,19	168 477 576,03
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-248 242,03	-672 921,51
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	59 782 962,16	167 804 654,52
Instruments financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	23 273,35	63 549,05
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	23 273,35	63 549,05
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	59 806 235,51	167 868 203,57

HORS-BILAN AU 31/12/2010 EN EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2010 EN EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	56,00	36,86
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	56,00	36,86
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-56,00	-36,86
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	327 166,22	1 008 746,27
Résultat net de l'exercice (1 - 2 + 3 - 4)	-327 222,22	-1 008 783,13
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	78 980,19	335 861,62
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-248 242,03	-672 921,51

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPCVM.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité
- prudence
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPCVM détenus :

Les parts ou actions d'OPCVM seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPCVM.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,45 % TTC.

Affectation du résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, majorés du produit des sommes momentanément disponibles. Les frais de gestion et les charges sur opérations financières s'imputent sur ces produits. Les plus ou moins values latentes ou réalisées et les commissions de souscription et de rachat ne constituent pas des produits.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Conformément aux dispositions énoncées dans le prospectus complet, l'OPCVM capitalisera intégralement les sommes distribuables.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2010 EN EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Actif net en début d'exercice	167 804 654,52	332 405 017,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	3 636 648,13	10 558 213,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-122 280 934,77	-202 713 548,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-36 202 663,79	-99 568 954,98
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	47 152 480,29	128 132 709,12
Différence d'estimation exercice N	-5 021 722,74	-52 174 203,03
Différence d'estimation exercice N-1	52 174 203,03	180 306 912,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-327 222,22	-1 008 783,13
Acomptes versés au cours de l'exercice	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	59 782 962,16	167 804 654,52

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPCVM Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2010
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	23 273,35
Total des dettes	23 273,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	63 083,52	3 636 648,13
Parts rachetées durant l'exercice	-2 310 056,742	-122 280 934,77
Solde net des souscriptions/rachats	-2 246 973,222	-118 644 286,64

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2010
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	327 166,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9.AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2010
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2010
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2010
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPCVM			59 806 223,77
	FR0010175232	AMUNDI ACTIONS USA ISR Part I	59 806 223,77
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice

	31/12/2010	31/12/2009
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-248 242,03	-672 921,51
Total	-248 242,03	-672 921,51
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-248 242,03	-672 921,51
Total	-248 242,03	-672 921,51

**3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS
CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	29/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Actif net	401 739 784,52	606 919 972,06	332 405 017,76	167 804 654,52	59 782 962,16
Nombre de titres	5 699 954,275	9 051 755,721	7 391 849,362	3 191 716,932	944 743,71
Valeur liquidative unitaire	70,48	67,04	44,96	52,57	63,27
Capitalisation unitaire	-0,28	-0,32	-0,25	-0,21	-0,26

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM français à vocation générale				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS USA ISR Part I	EUR	1 103,844	59 806 223,77	100,04
TOTAL FRANCE			59 806 223,77	100,04
TOTAL OPCVM français à vocation générale			59 806 223,77	100,04
TOTAL Organismes de placement collectif			59 806 223,77	100,04
Dettes			-23 273,35	-0,04
Comptes financiers			11,74	0,00
Actif net			59 782 962,16	100,00

LCL ACT. E.U. ISR 3DEC	EUR	944 743,71	63,27
-------------------------------	------------	-------------------	--------------

